

ENQUETE PUBLIQUE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'enquête publique durant un mois :

soit du **lundi 19 août au samedi 21 septembre 2013**.

Les éventuelles observations portant sur ce document ne peuvent se faire à présent que dans le cadre de cette enquête (le processus de concertation étant terminé) soit en étant consignées sur le registre d'enquête à disposition aux jours ouvrables de la Mairie soit par courrier adressé en Mairie à l'intention de Monsieur le Commissaire Enquêteur ; ces observations et ces courriers, pour être pris en compte, doivent être adressés pendant le temps de l'enquête soit entre le **19 août et le 20 septembre** puis seront annexés au registre d'enquête.

Monsieur **ZAZZI Didier** a été désigné par le Tribunal Administratif de GRENOBLE pour assumer les fonctions de commissaire-enquêteur et assurera des permanences en Mairie les (sans rendez-vous) :

- **Samedis 24 et 31 août 2013 de 9 H à 12 H ;**

- **Jeudi 5 septembre de 16 H à 18 H ;**

- **Samedis 14 et 21 septembre de 9 H à 12 H.**

Les informations relatives au projet pourront être données en dehors des permanences du commissaire enquêteur aux jours et heures ouvrables de la Mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



La commune de Saint-Etienne de Crossey avec la collaboration de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMA) travaille sur le

Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ce plan est une obligation, la commune ayant un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI).

Le PCS permettra de prendre en compte les risques majeurs liés à ce PPRI (inondations), mais également d'autres risques comme par exemple : les transports de matières dangereuses, les accidents de bus, les catastrophes majeures (glissements de terrain) et ceux nécessitant des hébergements d'urgence sur la commune.

L'objectif n'est pas de prévenir les risques, mais d'établir les règles d'intervention et la mise en place de toute l'organisation nécessaire pour faire face aux situations d'urgence. C'est un travail de réflexion et de concertation qui permet de mettre en œuvre les bons comportements lors de situations de crise.

Nous procédons actuellement au recensement des moyens pouvant être mobilisés sur notre commune, afin de pouvoir être le plus réactif possible en cas d'événements majeurs.

Pour cela, vous trouverez dans ce bulletin un **questionnaire que nous vous remercions de bien vouloir remplir et de nous le transmettre avant le 3 juin prochain.**

RAPPEL

Lors du repas des aînés, une personne est partie avec une veste qui n'est pas la sienne. Elle a laissé sa parka homme, couleur marron/vert de marque New Sports Wear, taille 54 et a pris en échange une parka de couleur similaire avec un col en velours marron de marque Winchester mais de taille plus petite.

Si vous êtes concerné, merci de contacter le secrétariat de Mairie au 04 76 06 00 11 pour procéder à l'échange.

MISE À JOUR DU PLAN CADASTRAL

Le Service du Cadastre va effectuer **jusqu'au 17 mai 2013** des travaux de mise à jour périodique du plan cadastral sur votre commune.

Ces travaux intéressent les changements à caractère topographique, à savoir :

- implantation de constructions neuves ;
- additions de construction (annexes, garages, piscines...), démolitions ;
- mise en place de détails topographiques importants (voirie, plan d'eau...).

Ceci pour des changements issus de permis de construire, déclarations préalables ou des omissions pouvant remonter à plusieurs années.

Les travaux techniques relatifs à cette mise à jour nécessitent l'intervention d'un géomètre du Cadastre sur le terrain. Les personnes concernées voudront bien prendre toutes les dispositions utiles pour laisser libre accès à leur propriété et faciliter le déroulement des travaux de lever.

LE PAYS VOIRONNAIS A LA RENCONTRE DES HABITANTS

Le mardi 11 juin 2013 à 20h30 à la salle du Conseil, les Elus de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) viennent à la rencontre des habitants. Le but est de rappeler les orientations du projet de territoire et de faire un premier bilan de sa mise en œuvre, mais aussi de faire le point sur les grandes évolutions de la CAPV et ses conséquences sur les politiques publiques.

SAISON CULTURELLE

**CONCERT – Vendredi 24 mai
2013 – 20h30**



TARIFS : 9€, 7€, 5€

CHANSON FRANCO AZERIE : Kazak
KAZAK se nourrit des voyages entre Grenoble et Bakou. Et c'est par la chanson que Fred Kazak et Philippe Fontaine ont

choisi de nouer des liens entre l'Azerbaïdjan et la France. La prose est tissée d'émotion, de tranches de vie, d'histoires vécues. Dans ce voyage musical, le public embarque les yeux fermés, pour un voyage où les mélodies françaises rencontrent la poésie du Karabagh.

« Parce que les chanteurs du Karabakh nous ont dit que si leurs voix étaient si puissantes et pourtant si limpides, c'est parce qu'il fallait que la poésie soit entendue par-delà les montagnes. Nous qui sommes au cœur des Alpes, il nous faut donc chanter, chanter et chanter encore... »

Avec :

Philippe Fontaine – guitares, oud ;

Fred Kazak – chant ;

Mélouka Aubry – chant ;

Lilian Palomas – basse ;

Adrien Virat – percussions.

www.kazak.fr